

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MOSSIG ET DU VIGNOLE
33 Rue des Pins - 67310 WASSELONNE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE
12 Rue du Zornhoff - 67700 SAVERNE**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
GROUPEMENT DE COMMANDES POUR UNE ETUDE DE
FAISABILITE EN VUE DE LA CREATION D'UN SCHEMA
INTERCOMMUNAUTAIRE DES ITINERAIRES CYCLABLES
DES COMMUNAUTES DE COMMUNES
MOSSIG ET VIGNOLE ET DU PAYS DE SAVERNE**

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

- 1° - Maître d'ouvrage :** Il s'agit d'un groupement de commandes entre la
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MOSSIG ET DU VIGNOLE
33 Rue des Pins – 67310 WASSELONNE - Tél. : 03 88 59 12 10
Et la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE
12 Rue du Zornhoff – 67700 SAVERNE - Tél : 03 88 71 12 29
- 2°- Objet du marché :** Etude de faisabilité en vue de la création d'un schéma intercommunautaire des itinéraires cyclables.
- 3° - Procédure de passation :** Marchés à procédure adaptée – Article 42.2 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 Juillet 2015 et article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics
- 4° - Délai global d'exécution de l'étude:** 8 mois
- 5° - Modalités d'obtention du dossier de consultation :**
Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur la plate forme de dématérialisation / profil acheteur à l'adresse suivante : : <https://alsacemarchespublics.eu>
Référence de la consultation : CCMVCCPS 2019
- 6° - Documents à fournir par les candidats :** Selon article 5 du règlement de consultation.
- 7° - Conditions d'envoi et de remise des offres :** Selon article 6 du règlement de consultation
- 8° - Critères de jugement des offres :** Selon article 7 du Règlement de Consultation.
- 9° - Délai de validité des offres :** 60 jours
- 10° - Date limite de réception des offres :** 15 FEVRIER 2019 A 11 HEURES 30
- 11° - Renseignements complémentaires :**
Administratifs : Secrétariat de la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
Tél : 03 88 59 12 10 Adresse mail : secretariat@mossigvignoble.fr
Techniques : COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSSIG ET VIGNOLE Tél. 03.88.59.12.10
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE Tél : 03 88 71 57 34
- 12° - Date d'envoi à la publication du présent avis :** 16 Janvier 2019

Le Président – D. ACKER